

Sarlat, le 10 juin 2024

Budget participatif de Sarlat 100 000 euros pour imaginer le futur de la ville

La ville de Sarlat propose à nouveau à ses habitants de s'impliquer dans la vie municipale avec la mise en place d'un budget participatif. L'objectif est d'associer la population avec une plateforme citoyenne qui recueille toutes les propositions d'une sorte de « concours d'idées ». Le budget participatif est doté de 100 000 euros, répartis entre les lauréats désignés par les Sarladais.

Pour participer, les habitants sont invités à déposer leur projet concernant l'espace public, via la plateforme dédiée jeparticipe.sarlat.fr, **du 15 juin au 12 juillet 2024**. Vous avez des idées, c'est maintenant qu'il faut les proposer !

Être acteur de sa commune

S'appuyant sur le règlement du budget participatif disponible sur la plateforme, Guy Stiévenard, adjoint en charge de la citoyenneté, de la laïcité et de l'économie sociale et solidaire, précise que *« les projets, qu'ils soient individuels ou portés par des associations, doivent relever de la compétence de la commune, et concerner une dépense d'investissement sur le territoire de Sarlat. Les citoyens ont la volonté de prendre une part active dans la vie de la ville, et leur permettre d'être acteurs des investissements réalisés pour améliorer leur cadre de vie est essentiel »*.

La place des jeunes

À l'issue de la phase de dépôt des projets, un comité composé de techniciens municipaux et d'élus étudiera la recevabilité et la faisabilité technique des projets, dans le cadre du budget proposé. Cette phase d'analyse de recevabilité se fera tout au long des mois de juillet et août, pour une mise au vote des projets par les Sarladais à partir de septembre. Après le vote, et une délibération du conseil municipal, les projets élus passeront en phase de réalisation à partir de janvier 2025.

Les élus Sarladais souhaitent valoriser les idées des jeunes. Pour cela, ils s'engagent à réaliser obligatoirement à minima un projet déposé par un habitant mineur, et ce peu importe son classement final.

Vous avez des idées ? Proposez-les !

Lien pratique : Plateforme du budget participatif : jeparticipe.sarlat.fr

Contact : Guy Stievenard, maire-adjoint en charge de la citoyenneté, de la laïcité et de l'économie sociale et solidaire - 06 70 34 12 11